

Gouvernance du développement de la robotique interactive : enjeux éthiques et juridiques¹

Charles-Étienne Daniel*

Résumé : Devant l'essor de robots interactifs dotés d'un degré grandissant d'autonomie et capables d'interagir dans une multitude de contextes avec l'homme, plusieurs ont souligné l'importance d'encadrer leur développement. En effet, les capacités d'interactions qui leur sont conférées peuvent comporter plusieurs avantages pour la société, mais sont également susceptibles de causer certains risques et conséquences néfastes. La présence de ces avantages et de ces inconvénients engendre différents enjeux et soulève le problème de leur gouvernance. Cet article propose de déterminer les impacts positifs et négatifs liés au développement de robots interactifs et d'examiner les différentes problématiques juridiques et éthiques ainsi soulevées pour l'élaboration de leur encadrement normatif.

¹ Cet article a été écrit dans le cadre de recherches financées par une bourse doctorale NE3LS des Fonds de recherche du Québec –FRQSC/FRQNT/FRQS.

**L'auteur est avocat et doctorant à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Il est également membre du groupe de recherche InterNE3LS associé au 3IT de l'Université de Sherbrooke. L'auteur tient à remercier Georges A. Legault pour ses précieux commentaires.*